

Conditions Générales d'utilisation de la Carte Cadeau

Préambule

Société Sharegroop, société par actions simplifiée au capital de 25 500 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 811 076 330, dont le siège social est situé au 55 rue Daremont, 75018 Paris, assure la gestion et le contrôle des flux financiers des cartes cadeaux.

Société Air France, Société Anonyme, au capital de 126 748 775 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 420 495 178, dont le siège social est situé au 45 rue de Paris, 95747 Roissy Charles de Gaulle cedex, commercialise des cartes cadeaux.

Air France souhaite proposer une carte cadeau permettant l'achat d'un service sur le site grâce à un achat seul ou un achat collectif pour lequel l'argent est récolté par une cagnotte.

Article 1 - Définition

- Visiteur : Désigne l'internaute non utilisateur qui se rend sur le site <https://airfrance-cartecadeau-fr.sharegroop.com>
- Utilisateur : Désigne le visiteur qui entame les démarches pour l'achat de la carte cadeau
- Organisateur : désigne celui qui a initié l'achat à plusieurs. Il est le créateur de la Cagnotte.
- Cagnotte : désigne la cagnotte constituée par un organisateur. Le montant total collecté sera transformé en une carte cadeau à la clôture de la cagnotte.
- Participants : désigne l'utilisateur/le visiteur qui participe à la Cagnotte par le montant de son choix.
- Bénéficiaire : désigne l'utilisateur qui reçoit la carte cadeau
- Site : désigne le site internet <https://airfrance-cartecadeau-fr.sharegroop.com>

Article 2 – Objet

2.1 Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (les "Conditions Générales") ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Sharegroop et Air France fournissent à l'Utilisateur les services d'achat et d'utilisation de la carte cadeau. (Ci-après désignée « la Carte »).

2.2 La Carte peut être achetée soit en achat individuel (Ci-après désigné par « **Offrir Seul** ») soit en achat collectif de type cagnotte (Ci-après désigné par « **Offrir à plusieurs** »). Le produit final acheté reste le même, une carte cadeau, désignée par « La Carte » ci-dessous.

2.3 La Carte se présente exclusivement sous forme dématérialisée. Un courrier électronique de confirmation est envoyé au client avec le numéro de la Carte dans un délai de 48H suivant l'achat.

Article 3 – Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation

Les Conditions Générales d'Utilisation doivent être lues attentivement et acceptées. En utilisant le site, l'Utilisateur déclare avoir la pleine capacité juridique pour utiliser les Services Air France et s'engage à n'utiliser ces Services qu'à des fins licites et conformes aux bonnes mœurs. L'utilisation des Services Air France implique l'acceptation des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

En cas de refus des présentes CGU, le Visiteur doit quitter le site internet. Toute personne qui utilise le site, que cette utilisation se traduise par l'achat d'une carte cadeau ou le versement d'une participation, déclare avoir pris connaissances des présentes CGU et accepte d'y être liées.

Article 4 : Modalités d'utilisation de la Carte

4.1 La Carte peut être achetée sur le Site Internet

<https://airfrance-cartecadeau-fr.sharegrop.com> dans les conditions décrites dans les Conditions Générales de Vente à l'exclusion du site mobile Air France. La Carte est utilisable dans tous les canaux de vente Air France (site internet airfrance.com, agences Air France) et dans toutes les agences de voyages sous réserve de l'acceptation par cette dernière de la Carte.

4.2 La Carte est utilisable pour tout achat de billets d'avion commercialisés avec un numéro de vol Air France, KLM et Hop (y compris les taxes et frais d'émissions). La Carte est également utilisable pour tout achat d'options payantes telles que les options bagages, options sièges, surclassement et options repas sur le site Internet www.airfrance.com, en vente par téléphone et en agence de voyages sous réserve de l'acceptation par cette dernière de la Carte. Les billets d'avion achetés avec la Carte sont soumis aux conditions générales de transport de la compagnie aérienne effectuant le vol et aux conditions tarifaires du billet.

4.3 La Carte est nominative et ne peut être utilisée que par une personne physique majeure.

4.4 La Carte n'est pas une carte de crédit, n'est pas rechargeable et n'offre pas de garantie implicite. Elle peut être utilisée comme moyen de paiement, en une ou plusieurs fois, pendant sa durée de validité, uniquement pour payer des prestations listées dans l'article 4.2 et dans la limite de son chargement.

4.5 Jusqu'à deux (2) Cartes peuvent être utilisées pour une personne et trois (3) par dossier de réservation.

- Si le montant du billet est supérieur à la valeur de la Carte, il est possible d'ajouter un autre moyen de paiement afin de régler le complément (uniquement par carte de crédit sur le site airfrance.com. Les cartes de crédit acceptées sont : Visa, Mastercard et American Express.
- Si le montant du billet est inférieur à la valeur de la Carte alors le paiement intégral peut s'effectuer avec la Carte. Une nouvelle Carte avec la valeur résiduelle est émise et peut être utilisée ultérieurement dans les mêmes conditions d'utilisation que la première Carte achetée.

4.6 Pour connaître le solde de la Carte ou en cas de difficulté d'utilisation de la Carte (notamment si celle-ci ne fonctionne pas), le client doit contacter l'assistance Internet en utilisant le formulaire de la page support du site de la Carte.

Article 5 – Achat de la Carte

La Carte peut être achetée seul (« **Offrir Seul** ») ou peut résulter d'un achat collectif (« **Offrir à plusieurs** »)

5.1 Dans le cas d'un achat individuel (« Offrir Seul »)

L'Utilisateur peut acheter une Carte d'une valeur de 50 (cinquante) euros minimum à 5000 (cinq mille) euros maximum. L'Utilisateur indique le montant souhaité de la Carte ainsi que l'identité du Bénéficiaire de la Carte. Il paye ensuite le montant de la Carte pour valider la commande.

5.2 Dans le cas d'un achat collectif (« Offrir à plusieurs »)

L'Utilisateur peut créer une Cagnotte en renseignant le prénom et le nom du bénéficiaire de la Carte, la date d'échéance qui doit se situer dans les 14 (quatorze) jours suivants la date de création et en effectuant le premier versement à la Cagnotte. La participation à la Cagnotte est de 10 (dix) euros minimum jusqu'à 5000 (cinq mille) euros maximum. La création de la Cagnotte génère un lien de participation que l'Organisateur de celle-ci va devoir partager aux potentiels participants.

Lorsque la Cagnotte arrive à échéance celle-ci est automatiquement clôturée et il n'est plus possible d'y participer. Le montant total de la Cagnotte devient alors une Carte.

5.2.1 Création d'un compte

La création d'un compte par l'Organisateur est obligatoire si celui-ci souhaite apporter des changements aux paramètres de la Cagnotte. Les Participants ne sont pas responsables de l'administration de la Cagnotte et ne doivent pas créer de Compte pour y participer.

L'email de confirmation de création de la Cagnotte permet à l'Organisateur de créer un compte. L'Organisateur est seul responsable de ses identifiants, composés d'une adresse email valide et d'un mot de passe, ainsi que de l'utilisation de son compte. Air

France ne saurait être tenue responsable des conséquences de l'utilisation des identifiants d'un utilisateur par un tiers et/ou de la perte de ses identifiants.

5.2.2 Administration de la Cagnotte

Une fois que l'Organisateur a créé son compte il peut alors :

- Modifier la date d'échéance de la Cagnotte en choisissant une nouvelle date d'échéance dans les 14 jours suivants la création de la Cagnotte.
- Clôturer la Cagnotte avant la date d'échéance
- Supprimer la Cagnotte, le cas échéant, les Participants seront remboursés sur le moyen de paiement utilisé lors du versement de la participation. Le remboursement partiel n'est pas possible. Cette suppression est gratuite.

5.2.3 Participations à la Cagnotte

Le Participant peut participer à la Cagnotte en versant une somme au moyen de sa carte bancaire grâce au lien partagé par l'Organisateur. La plateforme de paiement est gérée par l'interface sécurisée de paiement de Sharegroop.

En versant une participation à une Cagnotte, le Participant donne mandat à l'Organisateur d'utiliser le montant de sa participation pour financer la Carte qui sera offerte au bénéficiaire au terme de l'achat collectif.

Une fois le versement de la participation effectué, le Participant ne peut pas demander la rétractation de sa participation. Le seul cas de remboursement est celui évoqué à l'article 5.2.2 lors de suppression de la Cagnotte par l'Organisateur.

5.2.4 Résiliation d'un Compte

L'Organisateur peut demander la résiliation de son compte. Pour cela il doit informer le service client via le formulaire de demande de support accessible sur le site de la Carte en sélectionnant l'onglet « Autre demande ». L'Organisateur n'aura alors plus accès à son espace personnel et il ne pourra plus administrer les Cagnottes qu'il a créées. Si des Cagnottes sont toujours actives, ces dernières seront annuler et les montants de participations seront remboursés à chacun des Participants sur le moyen de paiement utilisé.

L'Organisateur est le seul responsable des conséquences d'annulations vis-à-vis des participants.

Article 6 – Validité de la Carte

La Carte a une durée de validité de 12 (douze) mois à compter de sa date d'émission, sauf particularités locales du pays d'achat. Dans cette hypothèse, la durée de validité

de la Carte pourra être prolongée par l'émission d'une nouvelle Carte et cela en conformité avec la loi en vigueur dans le pays d'achat.

A l'issue de la période de validité, la Carte ne pourra plus être utilisée. Le solde restant sur la Carte sera alors perdu.

Article 7 – Remboursement de la Carte

La Carte n'est pas remboursable et ne peut être ni échangée, cédée, ou revendue, et ne pourra donner lieu à aucune contrepartie monétaire sauf lorsque cela est imposée par la loi.

En cas de remboursement de tout ou partie des billets d'avion ou autres prestations réglées en tout ou partie avec la Carte, le Bénéficiaire recevra un avoir électronique non remboursable dans la limite de la somme initialement réglée par ce même moyen de paiement mais aussi après l'application de pénalités liées aux règles tarifaires du billet d'avion, le cas échéant.

Article 8 – Perte de la Carte

Le Bénéficiaire est responsable de la Carte qu'il achète. En cas de perte du courriel de confirmation d'achat de la Carte, le Bénéficiaire pourra contacter le service client en utilisant le formulaire de la page support du site de la Carte afin de recevoir un duplicata gratuitement.

Article 9 – Réclamations

Les transactions enregistrées par les systèmes informatiques d'Air France valent preuve des transactions effectivement réalisées au moyen de la Carte.

En cas de contestation du solde de la Carte suite à son utilisation, le client peut déposer une réclamation sur le site airfrance.fr dans la rubrique « Réclamations ».

Article 10 – Validité et modifications de Conditions Générales

Les Conditions Générales s'appliquent dès l'achat de la Carte et sont valables jusqu'à épuisement du solde ou la date de fin de validité de la Carte.

Les éventuelles modifications des Conditions Générales ne seront pas opposables.

Article 11 - Données personnelles

La création, l'utilisation, la gestion et le remboursement de la Carte peuvent donner lieu à la collecte, au traitement et à la conservation de données à caractère personnel du client. Ces données sont destinées à Air France qui se réserve le droit de les

transmettre à ses sous-traitants notamment à Sharegroop en charge des flux financiers de la Carte. Vos données ne sont pas communiquées à des tiers, si des informations devraient être transmises à des partenaires commerciaux, votre accord préalable serait sollicité. Pour toute information relative à la politique de sécurité et de confidentialité d'Air France, le client peut consulter :

https://www.airfrance.fr/FR/fr/common/transverse/footer/edito_psc.htm#protection-de-vos-donnees-personnelles